



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



Le Puy-en-Velay le 25 juin 2026,

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'année scolaire 2025-2026 n'est pas encore terminée et déjà nous préparons les projets d'ouverture qui jalonnent l'année prochaine. Les propositions de séjours font partie intégrante du projet pédagogique et éducatif qui va de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elles s'inscrivent avant tout dans le cadre de la formation humaine que nous souhaitons proposer à nos élèves en leur permettant de vivre une expérience humaine riche, avec leurs camarades et leurs professeurs, avec toutes les personnes qu'ils auront l'opportunité de rencontrer lors des séjours. Au travers de ces propositions, notre objectif est d'offrir à chaque jeune la possibilité de porter un regard sur le monde qui l'entoure et qu'il doit appréhender, de comprendre que la diversité des expériences vécues tout comme la diversité des personnes et des cultures, des religions, des idées sont autant d'ouvertures à explorer et d'opportunités de s'enrichir et d'évoluer.

Ainsi, dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle et dans le cadre de l'ouverture à l'international, nous proposerons aux élèves de 4^{ème} un séjour culturel et linguistique à Barcelone et sa région. Les collégiens seront logés en famille d'accueil et découvriront notamment l'art Nouveau, et l'œuvre de Gaudi. Ce séjour qui s'adresse à tous les élèves désireux de découvrir la culture espagnole se déroulera la semaine qui précède les vacances de Toussaint, c'est-à-dire la semaine du 12 au 17 octobre 2026. Veuillez noter que ce séjour à Barcelone sera la seule proposition à destination des élèves de 4^{ème} durant l'année 2026-2027.

Il nous paraît important de partager d'ores et déjà ces informations dans la perspective de la rentrée 2026. En effet, les partenaires avec lesquels nous travaillons et les structures d'accueil nous demandent de préciser le nombre de participants plusieurs semaines avant l'échéance du voyage, ce qui va nous contraindre à lancer les inscriptions dès la première semaine de la rentrée.

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous préciser le coût exact de ce séjour ; cependant à titre indicatif, nous avons proposé un séjour similaire cette année à 480€ (à noter que le coût dépend aussi du nombre de participants).

Par ailleurs, nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le fait qu'il est nécessaire que l'autorité parentale et l'enfant aient une pièce d'identité valide au moment du séjour. Pour les mineurs, les cartes d'identité périmées ne sont pas prolongées. Nous vous sommes donc reconnaissants d'entreprendre dès à présent les démarches le cas échéant afin d'éviter toute complication.

Naturellement, des informations complémentaires vous seront transmises à la rentrée. Mais cette circulaire vous permet dès à présent de réfléchir à cette proposition et de vous projeter.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, Chers parents, de croire à nos sentiments les meilleurs.

L'Équipe de Direction